



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

BNC

Question écrite n° 43641

Texte de la question

M. Emmanuel Dewees demande à M. le ministre délégué au budget si l'ex-épouse d'un médecin ayant cédé, dans le cadre de la liquidation des biens communs, à son ex-conjoint, ses droits sur le cabinet médical est tenue de déposer une déclaration de revenus non commerciaux, d'acquitter l'impôt sur la plus-value constatée dans la valeur du cabinet médical, étant précisé que l'ex-intéressée n'a jamais participé à l'activité professionnelle, n'étant pas titulaire des diplômes correspondants.

Données clés

Auteur : [M. Dewees Emmanuel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43641

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5240